

RESTAURATION

Pour le *déjeuner*, le restaurant du site Monod peut accueillir les candidats admissibles, ainsi que leurs accompagnants, pendant la durée des épreuves orales.

Le restaurant et/ou la cafétéria du site Monod sont accessibles entre :

11h30 à 14h 00.

❖ Les tarifs du repas pour l'année 2022 sont :

- 1 € pour les **étudiants boursiers** ou 3,30 € pour les étudiants **non boursiers** qui paieront avec leur carte IZLY. C'est le **scan** de cette carte qui déclenche le tarif. Si le compte associé à cette carte est approvisionné, le montant du repas sera débité sur ce compte.
- Si le compte n'était pas approvisionné, l'étudiant pourra payer son repas en **CB**. Si l'étudiant n'est pas en possession de sa carte IZLY, il doit avoir sur son **téléphone** l'application IZLY avec son **QR code** associé. Celui-ci lui permettra d'obtenir le repas à son tarif (1 € ou 3,30 €).
- 10 € pour les **accompagnants** et si l'étudiant ne possède aucun moyen de s'identifier en qualité d'étudiant.
- Paiement par **CB uniquement**. Les espèces ne sont pas acceptées.

HEBERGEMENT

❖ Conditions :

Les candidats admissibles peuvent être logés à la **résidence Debourg**, située sur le campus de l'ENS de Lyon (2-6 avenue Debourg, 69007 Lyon), en F1 ou F2. Plus d'informations sur la résidence sur le site de l'école : <http://www.ens-lyon.fr/campus/hebergement/residence-etudiante-debourg>

Un kit de draps jetables est remis à l'arrivée.

Ne sont pas fournis : Linge de toilette, couvertures, ni oreillers.

Les accompagnants ne peuvent pas bénéficier d'un logement sur le campus.

❖ **Informations et réservations :**

A partir du 10 juin 2022 et après réception de **la convocation** qui sera demandée lors de la réservation.

Une seule adresse : hebergementconcours.scientifique@ens-lyon.fr

Un numéro de téléphone : **06 70 26 94 91** à partir du **20/6/2022 à 19 h 00**.

❖ **Tarifs des chambres :**

- **31 €** la nuitée
- **40 €** de caution pour la remise d'une clé et d'un badge d'accès

❖ **Comment payer ?**

Le règlement de la ou des nuitée(s) se fait uniquement par **chèque** ou en ligne sur **telepaiement.ens-lyon.fr** lors du départ pour le paiement de la chambre

Prévoir **2 chèques** :

- 1 chèque pour le paiement de la chambre
- 1 chèque de **caution (pas de CB, ni télépaiement)**

Le chèque de caution ne sera rendu qu'à la restitution de la clé et du badge d'accès à la fin du séjour.

La perte ou le vol du badge ou de la clé devra être signalé sans délai au secrétariat d'accueil hébergement ou au poste d'accueil central en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat.

❖ **Accueil des admissibles hébergés :**

L'accueil des candidats admissibles se fait, à partir du 20 juin 2022, sur le site Monod de l'ENS de Lyon :

46 Allée d'Italie, 69007 Lyon
Salle LE C 47 (suivre le fléchage)
(Métro ligne B, direction Oullins, arrêt Debourg)
de 19 h à 22 h pour les arrivées
et de 7 h 00 à 11 h 00 pour les départs



Photo d'une chambre type à la résidence Debouurg (ENS de Lyon)